

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 11 DÉCEMBRE 2007 À 18 HEURES 30**

Convocation du 7 décembre 2007.

Le conseil municipal s'est réuni le mardi onze décembre deux mil sept à dix-huit heures trente au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Julien TISSANDIER, Maire.

**Présents** : Mme BRÉARD, MM. TISSANDIER, CHIRON, MONNEAU, TARRIT, CLÉMOT, MUSSEAU, MARTINAUD, GUÉLIN et ARNAUD.

M. ARNAUD a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion de conseil du 6 novembre 2007 a été approuvé à l'unanimité.

**LOCATION AIRE DE LOISIRS 2008 : Examen des offres**

Monsieur Le Maire rappelle que le montant est fixé à 2 500 € pour la saison, autant pour le montant de la location que pour le montant de la caution, puis il fait part des 3 candidatures reçues en mairie.

Chacune des 3 offres est explicitée aux conseillers.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- À égalité de prestations, le choix s'est porté sur la candidature de Madame VAILLANT Dominique et de Monsieur FRANÇOIS Antoine (Acceptation du montant de la location et dépôt du chèque de caution à la signature du contrat).
- Monsieur Le Maire est chargé d'informer tous les candidats de la suite donnée.
- Monsieur Le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette affaire.

**VOTE ET VIREMENT DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES N° 2**

Mr le Maire expose à l'assemblée que, les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2007 ayant été insuffisants (caution), il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
165	Caution	2 000,00 €	
6554	Contribut° org. Regroup	- 2 000,00 €	
021	Vir. De Fonctionnement		2 000,00 €
023	Vir. À Investissement	2 000,00 €	
	TOTAL	2 000,00 €	2 000,00 €

M. le Maire invite le Conseil à voter ces crédits. Le Conseil, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

### **PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de règlement reçu en mairie ces derniers jours.

Afin de connaître l'avis de quelques élus très concernés par le sujet, Monsieur Le Maire remet le dossier à 3 élus (MM. Clémot, Guélin et Monneau) le dossier complet.

Charge à eux de lire dans le détail ce dossier et de l'annoter de leurs interrogations ou remarques.

Il est leur est demandé de rendre leurs conclusions d'ici le 10 janvier 2008 afin de communiquer à la Préfecture l'avis concerté de la municipalité de Rouffiac avant le 16 janvier 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

oooooooooooooooooooooooooooo